

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 26 (1888)
Heft: 14

Artikel: Boutades
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-190350>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 29.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Programme du ministère français.

Monsieur le Président, Messieurs les députés.

Comme ceux qui l'ont précédé, le ministère qui se présente aujourd'hui devant vous, est un ministère de passage.

La composition du nouveau gouvernement montre qu'il a fait appel à toutes les fractions républicaines. C'est le seul moyen d'animer ses délibérations, et de ne jamais avoir de majorité. Chacun opinant dans son sens, les décisions enlevées, les résolutions trop hâtives ne seront point à redouter.

Les réformes, de grandes réformes : voilà où nous vivons. Seulement, nous ne savons pas si nous aurons le temps de les accomplir, tant les divergences de vues et les fluctuations de la Chambre, — heureuses conséquences de nos libertés, — doivent limiter les pouvoirs d'un cabinet.

Du reste, tout gouvernement, qui, après trois mois d'existence, et à l'encontre de nos traditions, n'a pas posé la question de confiance, et se raccroche au pouvoir, doit être suspect à tout vrai républicain.

La tranquillité relative dans le pays, la lutte perpétuelle au sein de la Chambre; tel doit être le caractère de notre vie nationale. Il y a trop longtemps que ça dure pour qu'on puisse le contester.

Nos rapports avec l'étranger sont excellents et se maintiendront, grâce aux nombreuses mutations de notre système politique. Un ministère de quelques années ne manquera point, tôt ou tard, de nous compromettre. Un ministère de courte durée, au contraire, n'en a ni l'idée, ni le temps.

En résumé, nous voulons la paix, tout en nous préparant énergiquement à la guerre par d'importantes améliorations dans l'armée. Une, entr'autres, nous préoccupe déjà : c'est le port de la barbe chez le soldat. La moustache en crocs, l'impériale en tire-bouchon seront obligatoires pour tous, même pour ceux qui n'en ont pas : qu'ils s'arrangent. Rien n'est plus propre à donner au troupier la crânerie, l'air martial qui fait réfléchir l'ennemi.

Vive la République !

Pour copie conforme :
L. M.

Purification du pétrole. — Mesdames, si vos yeux souffrent comme les miens à la veillée, de l'éclairage défectueux dû à la lumière du pétrole actuel, vous ne serez pas fâchées d'apprendre un moyen bien simple d'y remédier. Il consiste à étendre sur un entonnoir une mousseline ou un tissu mince et à faire passer le liquide au travers. Les impuretés, les matières en suspension qu'il contient et que vous verrez s'accumuler en peu de temps sur le filtre, ne vous feront pas regretter d'avoir pris cette précaution,

Sophie TROTTENVILLE.

Vinaigre. — L'acidité du vinaigre ne dénote pas toujours sa force, car dans le commerce on peut le falsifier avec l'acide sulfurique. On reconnaît cette falsification en ajoutant au vinaigre quelques gouttes d'une solution de chlorure de baryum dans l'eau distillée, opération

que le pharmacien vous fera en quelques minutes. — Si le vinaigre se trouble fortement, on peut en conclure la présence de l'acide sulfurique.

Omelette aux pommes de terre. Epluchez 4 ou 5 pommes de terre moyennes, coupez-les en tranches rondes et minces, puis faites-les cuire à la poêle avec du beurre; assaisonnez-les de sel et de poivre, et, lorsqu'elles sont de belle couleur jaune, versez des œufs dans la poêle, faites l'omelette comme une omelette au naturel et servez.

THÉÂTRE. — L'excellente troupe lyrique du Théâtre de Genève, qui se propose de nous donner une série de représentations, et qui a si brillamment débuté vendredi, sur notre scène, par le *Barbier de Séville*, nous annonce pour demain la *Mascotte*. Notre saison ordinaire d'opéra, par une troupe à demeure, n'ayant pas lieu cette année, nous devons être trop heureux que ce vide soit comblé par des artistes d'une aussi grande valeur. Aussi leur souhaitons-nous l'accueil le plus empressé.

D'un autre côté, on nous annonce la prochaine arrivée des Tournées Simon, troupe du *Gymnase de Paris*, où nous remarquons les noms de MM. Lagrange, Guy, Bréant, Boudier, Mmes Kolb, Cheirel, Lavainne et Severy. Mardi 10 avril, l'*Abbé Constantin*, d'Halévy, et jeudi 12 avril, la *Souris*, de Pailleron. Voilà certes une bonne fortune que peu d'amateurs laisseront échapper. Bilets à l'avance chez MM. Tarin et Dubois.

Boutades.

M^{lle} Suzanne, qui est âgée de six ans, va déjà à l'école; et chaque samedi elle annonce qu'elle est tantôt première, tantôt seconde.

— Combien êtes-vous dans ta classe ? fait le papa émerveillé.

— Huit, répond Suzanne.

— Nomme-les moi donc ?

— Il y a moi... puis Pauline...

— Et les autres ?

— Ah ! les autres, je ne les connais pas... elles ne viennent jamais !

Aux cours complémentaires.

Le maître, faisant une dictée, donne un coup d'œil sur le cahier d'un élève :

— Que faites-vous là, mon ami, vous ne mettez point d'h à haricots ?...

— C'est vrai, monsieur... et puis j'ai encore fait une autre faute, je n'en ai point mis à épinard.

— Mais, fichtre, vous avez bien fait, car il n'en faut point.

— Ah.... ce sont pourtant tous les deux des légumes.

L. MONNET.

Nous rappelons que toute demande de changement d'adresse doit être accompagnée d'un timbre-poste de 20 c.

VINS DE VILLENEUVE
Amédée Monnet & fils, Lausanne.

LAUSANNE. — IMPRIMERIE GUILLOUD-HOWARD ET V. FATIO